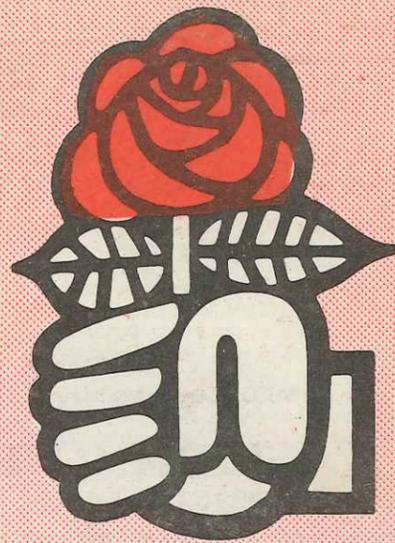


# UNE MAJORITE POUR LE PRESIDENT



Prix: 1F  
Supplément  
au N° de l'Unité de la  
semaine du 6 juin 1981

**Quelques points de repère** du programme sur lequel François Mitterrand a été élu président de la République et que les socialistes vont l'aider à mettre en œuvre.

Page 2

## **Les Socialistes et la Région**

- Agriculture
- Emploi
- Environnement  
et cadre de vie
- Culture
- Rapatriés

Page 3

## **Georges Frèche et Elie Rauzier se présentent**

Page 4

Le 10 mai 1981, l'immense espoir d'une majorité de Français a porté **François MITTERRAND** à la présidence de la République. Cet espoir c'est celui du changement, c'est celui que tous les Français appelaient de leur cœur depuis des années, et celui des Français déçus par un régime à bout de souffle. Tous ont accordé leur confiance à la force tranquille de **François MITTERRAND**, et avec lui au **PARTI SOCIALISTE**.

**François MITTERRAND**, Président de tous les Français, a besoin d'une large majorité pour redonner son élan à la France, pour faire revivre les forces de création, pour relancer l'économie et pour donner la priorité à l'emploi

En votant pour le **PARTI SOCIALISTE**, vous donnerez cette nécessaire majorité au Président de la République et vous vous exprimerez pour une plus grande justice sociale et une moralisation du service public. Dans une démocratie l'alternance est d'ailleurs une nécessité pour la santé des institutions. Les Socialistes possèdent des hommes à la fois compétents et responsables, capables de gérer notre pays. L'ensemble des partenaires économiques et sociaux, même quand ils ne partagent pas l'idéal socialiste, l'ont bien compris et la France aborde le changement avec sérénité. Ce changement profond dont la France a besoin pour que renaisse l'Espoir, soyez- en l'artisan en accordant votre confiance au **PARTI SOCIALISTE** et à son candidat.

Ce journal est imprimé sur du papier recyclé. Le Parti Socialiste entend ainsi participer concrètement aux économies de matières premières, qui sont une nécessité vitale pour la France (le bois et la pâte à papier sont le deuxième poste de notre déficit extérieur). C'est une pratique qui aurait du être encouragée depuis longtemps, et notamment en l'exigeant de l'Administration, grosse consommatrice de papier.  
100% papier récupéré et recyclé



# QUELQUES POINTS DE REPERES DU PROGRAMME SUR LEQUEL FRANÇOIS MITTERRAND A ETE ELU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE ET QUE LES SOCIALISTES VONT L'AIDER A METTRE EN ŒUVRE

## L'AGRICULTURE RENFORCEE

Un office des vins, un office des fruits et légumes garantiront les prix et les revenus des agriculteurs dans la limite d'un quantum fixé par agriculteur.

Ce quantum, fixé par travailleur et par exploitation, permettra la reconnaissance effectuée du travail de la femme agricultrice et des aides familiaux.

La terre outil de travail sera protégée par la création d'offices fonciers cantonaux ou les représentants de la profession seront majoritaires.

## LE COMMERCE ET L'ARTISANAT DEVELOPPES

L'artisanat et le petit commerce verront leur rôle social et humain reconnu et protégé. Le salaire fiscal sera institué pour les travailleurs non salariés.

Le statut de travailleur à part entière sera reconnu aux conjointes de commerçants, d'artisans et d'agriculteurs, actuellement considérées comme sans profession.

## LA DISTRIBUTION ORGANISEE

Un juste équilibre entre petits commerces et grandes surfaces sera recherché par:

-L'atténuation des privilèges fiscaux (tva) et financiers (crédit fournisseur) accordés aux grandes surfaces.

-L'incitation au développement des groupements d'achat pour les détaillants

La révision de la composition des commissions d'urbanisme commercial

, une-aide spécifique aux implantations commerciales en milieu rural.

-Un pouvoir plus grand donné aux consommateurs;

## L'EPARGNE ENCOURAGEE

L'épargne sera fortement encouragée. Un livret A, par famille sera indexé sur les prix. Le taux d'intérêt des autres dépôts sera relevé. La réforme des circuits financiers permettra l'affectation de l'épargne des Français aux investissements productifs.

## LA FAMILLE PROTEGEE ET PROMUE

Les allocations familiales seront valorisées et versées dès le premier enfant.

Le congé maternité sera allongé pour toutes les femmes.

Un congé parental rémunéré pourra être pri par l'homme ou par la femme

## LES FEMMES CHEFS DE FAMILLE ET LES VEUVES

Un fonds de garantie, chargé de la récupération des pensions alimentaires viendra en aide aux femmes divorcées, chefs de famille; La pension de reversion sera égale pour les deux conjoints et pourra se cumuler avec les droits propres. Une allocation sera versée aux veuves et divorcées pendant deux ans minimum à condition d'être inscrites à l'A.N.P.E. ou à un stage de formation professionnelle.

## L'IMPOT ALLEGE

### POUR LES PETITS CONTRIBUABLES

L'impôt direct sera allégé pour les petits contribuables, particulièrement les retraités. L'impôt sur les grandes fortunes, selon un bareme progressif, sera institué.

### LE LOGEMENT ASSURE POUR TOUS

Une politique de l'habitat social sera mise en place pour mettre à la disposition des ménages des logements suffisamment grands et assortis des services sociaux à proximité (crèches, haltes-garderie, transports collectifs)

### LES LOCATAIRES CONFIRMES DANS LEURS DROITS

Une loi fixera les conditions d'évolution de la révision des loyers et de la répartition des charges. En outre des dispositions particulières seront prises en faveur des locataires des logements sociaux.

### LES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES RELANCEES

Elles feront vivre sept salariés sur dix du secteur industriel privé

Ce secteur verra reconnue sa capacité d'entreprendre et d'innover.

L'assiette des cotisations patronales de la Sécurité Sociale sera modifiée afin de ne pas pénaliser les entreprises de main d'œuvre

Les collectivités régionales fourniront les aides à l'investissement et à l'innovation nécessaires pour favoriser la création de nouvelles entreprises et donc de nouveaux emplois:

### LA DIGNITE DES PERSONNES AGEES ASSUREE

Le minimum vieillesse sera porté au 2/3 du revenu moyen

Le droit au logement sera garanti aux personnes âgées par:

-Le refus des expulsions

-Le développement de l'habitat social

-La modernisation de l'habitat ancien

-La reconnaissance du statut de locataire avec garantie du maintien dans les lieux.

### LA RETRAITE AMENAGEE

Le droit à la retraite à taux plein sera ouvert aux hommes à partir de 60 ans et aux femmes à partir de 55 ans. Les cotisations de sécurité sociale sur les retraites seront supprimées.

### LES SUCCESSIONS PLUS JUSTES

Les droits sur les successions modestes seront allégés (en ligne directe ou non). Les grosses successions au delà de 300 millions de centimes seront surtaxées (mis à part l'outil de travail: exploitation, usine, commerce).

### LA DUREE DU TRAVAIL RACCOURCIE

La durée du travail sera progressivement réduite à 35 h. après négociation avec les partenaires sociaux.

La cinquième équipe sera instaurée dans les métiers pénibles.

La cinquième semaine de congés payés sera généralisée.

## rendre la ville agréable

### AMENAGER LA VILLE POUR AMENAGER LA VIE

En 1977 G. FRECHE et son équipe ont été élus à la mairie de Montpellier sur le programme de la Charte des partis d'union de la gauche.

Les grands points en matière d'urbanisme étaient:  
1-Construire une ville humainement équilibrée  
2-Faire des citoyens responsables et reprendre les fils du pouvoir municipal  
3-Réaliser un URBANISME EFFICACE et RESPONSABLE

Depuis, par son action, G. FRECHE a redonné vie aux quartiers déshérités et éloignés des centres d'intérêt, rendu la parole aux citoyens et les moyens d'accès à l'information, et par la création de l'Atelier Municipal d'Urbanisme, il fait participer la population au développement de la Ville.

### LE BUS POUR TOUS

UN DES SYMBOLES DE LA POLITIQUE SOCIALISTE DE GEORGES FRECHE  
NE PAS FAIRE PAYER AUX PLUS DEFAVORISES LE COUT REEL DE LEURS DEPLACEMENTS

Les travailleurs, les écoliers, les étudiants, les personnes âgées les chômeurs, depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 1979, se déplacent mieux et moins cher, à Montpellier. La solidarité joue pleinement et la Ville de Montpellier a su l'organiser avec toute la rigueur financière nécessaire en multipliant l'information.

UNE LIGNE ET DES AUTOBUS FREQUENTS A MOINS DE 400 METRES DU DOMICILE DE CHACUN

Permettre des déplacements plus faciles pour tous, améliorer les conditions de transport, multiplier la fréquence des autobus, ont été les objectifs de Georges FRECHE, Président du Conseil d'Administration de la S.M.T.U. Chaque année, ce sont 18 millions de personnes transportées qui confirment leur accord à cette politique;

DES MOYENS DE TRANSPORT COMMUNES POUR DES QUARTIERS VIVANTS

En aidant la circulation des autobus par rapport aux autres modes de transport, le Centre Ville peut lentement retrouver sa vie traditionnelle. Et les quartiers de la ville, mieux irrigués et ressoudés les uns aux autres, connaissent l'impact d'une volonté politique pour des Transports en Commun au service de tous.

Cette politique socialiste des transports collectifs doit être étendue aux communes environnantes... pour les mêmes raisons. Il est à signaler qu'une fois encore on a pu voir le député sortant agir à l'encontre des intérêts de sa région. Il a en effet refusé par son vote, un projet de desserte du district par un réseau de transports en commun.

### L'ESPOIR AVEC LA JEUNESSE

La gauche, à Montpellier, a étendu la desserte des restaurants scolaires à toutes les écoles, publiques et privées.

Sur le plan sportif, Georges FRECHE a ouvert vingt stades, salles de sports et piscines aux quatre coins de sa Ville. Les Maires de la circonscription peuvent croire en sa volonté de promouvoir, jusque dans les encrois les moins favorisés, des aires de sports et de jeu pour la jeunesse, des aires de détente pour tous.

L'indépendance du mouvement sportif vis-à-vis de l'Etat et des puissances d'argent sera garantie. L'Education physique et sportive, avec l'Autre politique, deviendra une dimension essentielle des enseignements dispensés par l'Education Nationale.

### S'OUVRIRE SUR LE MONDE

Dans un monde où les échanges culturels et commerciaux se développent, l'exercice d'une responsabilité importante ne peut se faire en ignorant la dimension mondiale des grands problèmes.

Certes, le Maire de Montpellier est au contact de représentants de grands pays tels que les Etats-Unis, l'Allemagne ou la Chine, Mais la véritable vocation internationale de notre région est méditerranéenne et africaine et Georges FRECHE s'y est attaché notamment lors de sa présidence de la Fédération des Villes méditerranéennes.

L'établissement d'un dialogue Nord-Sud dans le respect mutuel des partenaires et la promotion des échanges culturels, scientifiques, technologiques et commerciaux ont été les fruits de son action. Il est l'artisan des excellentes relations entre Montpellier et l'Agence de Coopération Culturelle et Technique qui regroupe 35 pays francophones, africains pour la majorité. Deux grandes manifestations ont regroupé les représentants des pays africains à Montpellier ces dernières années : le salon Inova méditerranée sur les énergies nouvelles en Octobre 1978 et la visite des Ministres de l'Agriculture africains à Montpellier en Mars 1981. En Octobre prochain la Mairie accueillera un forum international sur la création d'entreprises agroalimentaires en Afrique.

### TENIR LES PROMESSES AUX RAPATRIÉS

L'indemnisation prévue par les lois de 1970 et 1978 se révèle nettement insuffisante, notamment en ce qui concerne l'exclusion des biens vendus à vil prix, celle de la plupart des actions des sociétés de capitaux ou tout simplement du mobilier familial indemnisé à un taux de misère.

La nouvelle majorité socialiste, si elle est conduite au parlement se propose de remédier à ces injustices dont l'effet principal était de ne pas indemniser la quasi totalité des petits possédants et des locataires.

Par ailleurs, une nouvelle évaluation sera établie en fonction des normes applicables en matière d'expropriation et la preuve de la consistance des biens pourra être faite par tous les moyens sans le contrôle du Président du T.G.I.

Enfin, un moratoire total sera institué pour les dettes de réinstallation jusqu'à règlement définitif du complément d'indemnisation. Au delà, le gouvernement examinera en liaison avec les organisations de rapatriés, un effacement général de l'endettement cela bien sur, en fonction de la conjoncture économique.

## protéger notre environnement

### SAUVER LE LEZ NOTRE RIVIERE, NOTRE SOURCE

Après 20 ans d'abandon, de la source à la mer, le bassin du Lez méritait une POLITIQUE ECOLOGIQUE de l'EAU.

Il aura fallu 4 ans pour reconquérir le Lez, pour sauvegarder l'approvisionnement en eau de source de CLARET au NORD, de la GRANDE MOTTE au SUD. Tel était le pari de G. FRECHE!

L'eau brute et industrielle du Rhône ne remplira plus les biberons de nos enfants. Montpellier aura son eau de source et les VILLAGES voisins également; les travaux sont déjà fortement engagés.

Après les SYNDICATS DU PIC St LOUP et du BRESTALOU, l'interconnexion des réseaux d'eaux potables a été étendue vers MAUGUIO et PEROLS.

La solidarité de la ville avec les villages qui l'entourent permettra la REGENERATION du Lez (200 l/seconde de rejet au minimum), la SUPPRESSION des REJETS SAUVAGES, la DESINFECTION complète des eaux usées à la station de la CEREREDE ou la phase biologique fonctionnant depuis deux ans doit être encore améliorée.

Après le RECALIBRAGE du Lez, le bassin entier de la rivière va revivre.

### SAUVER LES ETANGS, LES PLAGES, LES ESPACES VERTS

La protection de notre environnement et le respect des équilibres naturels sont l'une des grandes options du Parti Socialiste: une Charte de l'Environnement sera établie avant la fin de l'année 1981 en concertation avec les associations et les collectivités locales.

Dans la circonscription, de nombreuses réalisations ont été développées à l'initiative de Georges FRECHE. Le Conseil des Rivages Méditerranéens dont il est Président, se bat depuis 1975 pour la sauvegarde des plages et des étangs en achetant les terrains qui deviennent ainsi inconstructibles. 4000 ha ont été protégés dans la région, notamment à Mauguio (Petit Travers) et à la Grande Motte (Grand Travers); la constitution d'un vaste poumon vert entre Montpellier et les plages est en cours.

Grace à l'aide du Conseil Général, le sauvetage des étangs (étang de l'Or, de l'Arnel, du Méjean, du Prévost...) menacés de mort par la pollution a été entrepris: épuration des eaux d'égout, actions de régénération (brassage des eaux, arrivée des eaux douces du Vidourle...), actions de mise en valeur pour la pêche et les loisirs.

La protection de l'environnement c'est aussi l'amélioration et la création des espaces verts (berges du Lez et de la Mosson, aménagement du Parc de Grammont, extension du Parc de Lunaret...) et la préservation des zones de garrigue.

### VERS UN OFFICE DES VINS

L'indispensable garantie des revenus des agriculteurs ainsi que la sauvegarde de l'exploitation viticole de type familial, structure de base de la production viticole, ne peuvent être assurées que par une intervention ferme de la puissance publique au niveau national, et en accord avec la profession.

Le Groupe socialiste de l'Assemblée Nationale a demandé, dès le 12 décembre 1980, la création d'un véritable Office des Vins qui disposera des moyens nécessaires pour :

- garantir officiellement aux viticulteurs un prix minimum tenant compte des charges d'exploitation.
- promouvoir une politique de qualité et décourager ainsi la production de vins difficiles à commercialiser.

- neutraliser les excédents (cadastre viticole).
- assurer la maîtrise totale des importations.

L'Office assurera en France l'efficacité des règlements communautaires en les complétant si nécessaire, par des dispositions nationales et proposera les améliorations nécessaires de ces règlements.

Pour assurer sa mission, l'Office disposerait :

- des concours du FSOGA et du FORMA.
- DU PRODUIT d'une taxe à l'hectare et au rendement frappant exclusivement les rendements abusifs;

Le taux de la TVA sur le vin serait réduit comme pour tous les produits agricoles.

Un office des fruits et légumes sera également proposé pour organiser ce secteur.



## une culture pour tous

### LA RENAISSANCE CULTURELLE

François Mitterrand a placé la renaissance culturelle au premier rang des ambitions socialistes. L'implantation sur l'ensemble du territoire de foyers de création, d'animation et de diffusion sera encouragée par l'Etat qui en assurera un financement partiel. L'enseignement de l'art à l'école sera développé et l'on étendra les heures d'ouverture des musées, des bibliothèques, des monuments grâce au recrutement du personnel nécessaire. La libération du prix du livre sera abrogée.

Georges FRECHE a lancé cette politique dès 1979 à Montpellier en suscitant la création d'un Salon des Peintres Régionaux bientôt suivi par une initiative semblable des communes de Castries et Teyran. Les Rencontres Internationales de la Photographie ont suscité, en 1980 et 1981 un vif intérêt. Un Festival International MONTPELLIER DANSE se tiendra pour la première fois à Montpellier en juillet 1981.

Georges FRECHE est, au Conseil Régional, l'un des fondateurs du PRIX MERIDIEN de littérature. Il a accompli d'importants travaux d'agrandissement de la Bibliothèque, procédé au doublement des salles d'exposition du Musée Fabre (3<sup>e</sup> musée de province). Le Conservatoire National de musique, l'Ecole des Beaux-Arts, bien que municipaux vont être ouverts aux communes voisines après les aménagements nécessaires.

### NAISSANCE D'UN FRONT OCCITAN

L'Union du Peuple d'Occ (UPO) vient de tenir sa première assemblée générale, à Narbonne : le 17 Mai. Elle représente 90 % des organisations politiques proprement occitanes : Volem viure al país, Mouvement populaire occitan, Parti Nationaliste Occitan, ainsi que le syndicalisme agricole (Comité d'Action viticole). Des journaux et plusieurs membres adhèrent directement à l'UPO ont pris part au débat. Un collège de 18 membres déterminera le 4 juillet prochain, la stratégie de l'U.P.O. pour l'année à venir compte tenu de la situation nouvellement créée en Occitanie par les élections présidentielles.

Les sympathies aujourd'hui bien établies entre la gauche et le mouvement occitan ont conduit, dès avant la grande victoire populaire du 10 Mai, la Municipalité de Montpellier à programmer les installations de la future Maison d'Occitanie, auprès de la future Maison des Syndicats, sur le site d'Antigone ou François Mitterrand a tenu meeting le 1<sup>er</sup> Mai en chemin vers l'Elysée.

### UN ORCHESTRE POUR LES VILLAGES

La création par Georges FRECHE, à Montpellier d'un orchestre classique de haut niveau est une étape importante de l'autonomie de la culture régionale.

Appelé en France et à l'étranger ce grand orchestre a entrepris d'animer la Région. Dès 1980, plus de vingt localités de moins de 10.000 habitants ont entendu Louis BERTHOLON et ses jeunes musiciens. Saint-Brès et Castries les ont déjà accueillis une première fois.

Georges FRECHE a pu obtenir les crédits municipaux, départementaux et régionaux pour 40 musiciens, l'Etat n'a jamais accordé la moindre subvention. La politique culturelle nouvelle de François Mitterrand permettrait de passer rapidement à 60 musiciens. L'orchestre de Montpellier pourrait alors se multiplier et se déplacer plus facilement dans les villages qui le souhaitent.

Louis BERTHOLON qui a joué pour François Mitterrand le 1<sup>er</sup> Mai à Montpellier s'attache à présenter sa musique aux enfants des écoles;

## GEORGES FRECHE

Languedocien, Georges FRECHE est né en 1939. Il est de cette génération d'hommes de Pierre MAUROY à Michel ROCARD et Jean-Pierre CHEVENEMENT qui traduit tout l'élan du parti Socialiste depuis le Congrès d'Epinaux aux côtés de François MITTERRAND. En 1971, pour sa première confrontation avec le suffrage universel, il devient tout naturellement la tête de liste aux élections municipales de Montpellier. Cet homme sympathique sait rassembler autour de lui le plus grand nombre par son contact direct, son action quotidienne et sa franchise de tous les instants.

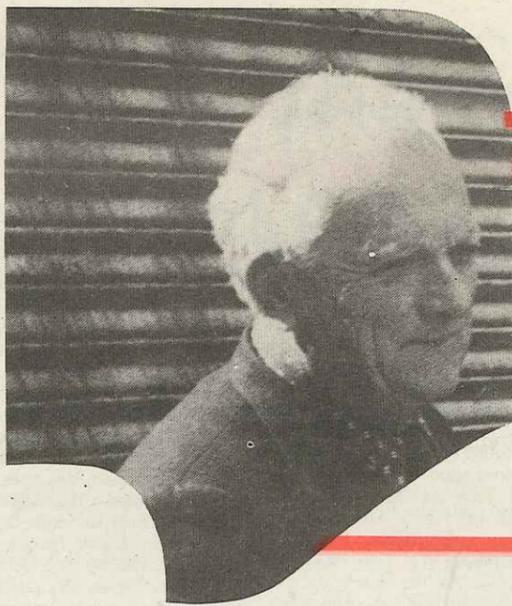
Diplômé de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, Georges FRECHE est docteur en histoire du Droit, professeur à la Faculté de Droit et des Sciences Economiques de Montpellier. Cet historien, économiste auteur d'un ouvrage couronné par l'Académie Française, est un spécialiste des affaires locales et régionales présentes. Il se met au service de la 1<sup>ère</sup> circonscription de 1973 à 1978. Député à 34 ans, il est à l'Assemblée Nationale responsable du Groupe Parlementaire des problèmes de la Fonction Publique, de l'Intérieur et des Rapatriés, Président de l'intergroupe parlementaire des Fruits et Légumes. De plus, il témoigne de son action sociale en s'occupant des problèmes du 3<sup>e</sup> âge, des rentiers voyageurs et de la condition militaire.

En Mars 1977, Georges FRECHE mène campagne, s'informe auprès de tous, questionne. Il devient Maire de Montpellier et conduit depuis lors à grandes enjambées la transformation de la Ville. Fin gestionnaire, il est Président du Centre Hospitalier et Universitaire, il sait associer la rigueur de l'économie à la chaleur de l'invention et aux élans du cœur. Rapporteur sur le VII<sup>e</sup> Plan au Conseil Régional, Georges FRECHE, Président du District de l'Agglomération de Montpellier consacre toute son énergie pour développer l'emploi, industrialiser la région et sauvegarder l'agriculture méditerranéenne.

Mais cet homme de devoir, connu pour ses activités épuisantes qu'il mène, sans négliger la moindre rencontre ou la moindre conversation, a son jardin secret. Georges FRECHE, cultivé et ami des Arts

s'est investi tout entier pour aider la culture régionale et, au-delà, le patrimoine de tous. Il est Président de la Commission Education, Formation, Sport et Culture du Conseil Régional; il crée l'Orchestre de Montpellier, il lie sa ville aux cités de la Méditerranée, étend le rayonnement de Montpellier à la Chine.

Georges FRECHE est un homme en marche qui met toute son énergie au service de ses idées généreuses. Son souci primordial est de rester à l'écoute des hommes et des femmes dont il est le représentant compétent et enthousiaste.



## ELIE RAUZIER

Suppléant et ami est âgé de 59 ans. Cet ingénieur est lié aux milieux industriels, viticoles et fruitiers. Viticulteur sur une petite parcelle familiale c'est un coopérateur.

Cet ancien membre du réseau COTRE au sein de la Résistance est élu en 1973 Conseiller Général du canton de Lunel.

En Mars 1977, il devient le Maire de Lunel à la tête d'une liste d'Union de la Gauche.

Cet homme du terroir est l'artisan tenace d'une politique dynamique en faveur des communes rurales.

A bout d'argument F. DELMAS perd son contrôle une fois de plus et se livre à des attaques personnelles, notamment dans son journal "L'Informateur".

Notre journal n'est pas destiné à alimenter une quelconque polémique, mais bien à informer des propositions faites par la FORCE TRANQUILLE que constitue le Parti Socialiste et dont Georges FRECHE et E. ROZIER sont les candidats.

Le Premier Ministre Paris le 4 Juin 1977

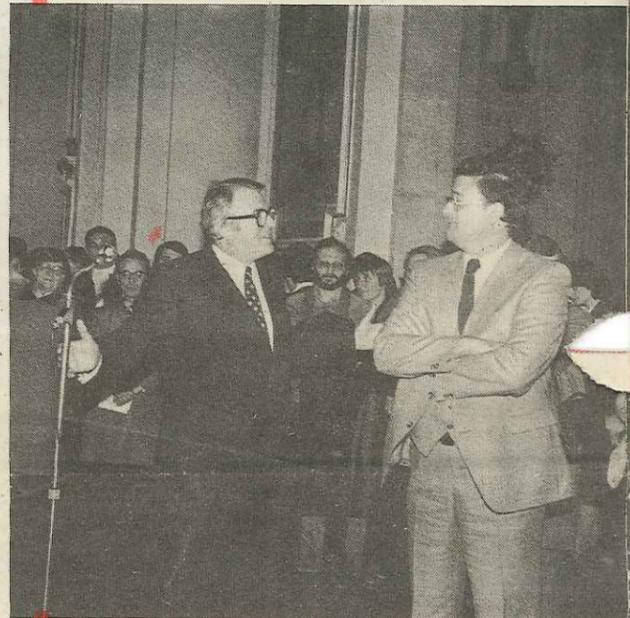
Cher Barre,

J'aurais vraiment voulu  
faire pour les députés de la future  
Assemblée Nationale. Vous connaissez, je  
sais que vous y avez le député représentant  
des intérêts de tous vos électeurs. J'ai aussi  
appris le fait que vous avez fait à  
l'occasion de l'Assemblée Nationale.

Vous ne devez pas être député républicain  
à faire passer dans la loi, c'est-à-dire dans  
la loi, les mesures approuvées le 10 mai  
par la majorité de l'Assemblée Nationale.

Je vous prie de croire, cher Barre,  
à l'assurance de ma très cordiale sympathie

Elie Rauzier



Suite de la page 3

# ● pour construire l'économie régionale

## LES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

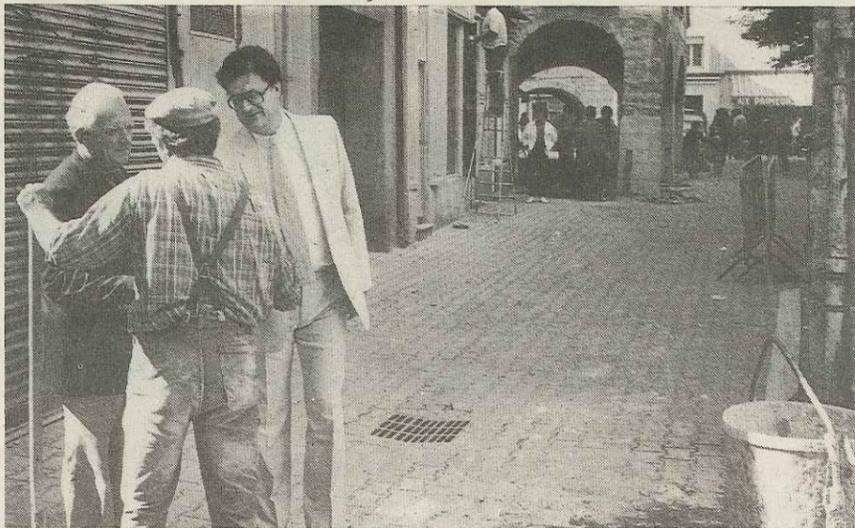
Les petites et moyennes entreprises de l'industrie et du commerce sont malades.

EUROCERAL en est le témoin. Le Parti Socialiste propose que des nouvelles possibilités soient données aux collectivités régionales pour leur permettre de prendre des initiatives sous la forme, notamment, des aides à l'investissement et à l'innovation.

En matière de taxe professionnelle, les socialistes demandent l'institution d'une imposition plus juste et qui ne pénalise pas l'investissement ainsi que l'embauche de personnel, comme cela est le cas dans le système actuel.

Par ailleurs, des dispositions seront prises afin de garantir aux petites et moyennes entreprises une partie des grands marchés publics attribués par voie d'adjudication. En effet, la loi actuelle, qui prévoit que 52% desdits marchés doivent être attribués aux P.M.E. est de pure forme compte tenu de l'importance des études que cela nécessite de la part des petites entreprises.

En matière sociale, l'assiette des cotisations patronales de la Sécurité Sociale, sera modifiée afin de ne pas pénaliser les entreprises de main d'œuvre.



## D'ABORD L'EMPLOI

L'Hérault détient le ruban bleu du chômage avec 26000 chômeurs enregistrés en 1980.

Pour ne rien arranger, le Député sortant joue contre sa région. Citons un exemple parmi tant d'autres... TELESYSTEME n'a pas eu la liberté de s'implanter à Montpellier, malgré la volonté de son conseil d'administration. Sur ordre du premier Ministre de l'époque, M. Barre, cette importante entreprise a reçu notification de s'installer à Nice. Sans que cela provoque la moindre réaction du député concerné, pourtant tout à fait informé de la situation...

Une vigoureuse politique de l'emploi doit être menée au niveau local avec la collaboration du Département et de la Région qui œuvrent déjà dans ce sens grâce aux aides qui sont octroyées soit directement aux créateurs d'entreprises, soit aux communes pour la construction d'atelier relais et ateliers d'accueil destinés à héberger les nouvelles entreprises créées.

L'équilibre économique local passe par la mise en place d'une petite et moyenne industrie et d'un artisanat de production. Ils absorberont la main d'œuvre libérée par l'agriculture moderne (15000 emplois) qui vient grossir un secteur tertiaire déjà anormalement gonflé et qui ne fournit parfois que des emplois saisonniers.

C'est pourquoi, Montpellier et les villes voisines prennent les options et mesures d'accompagnement nécessaires au développement des secteurs industriels qui répondent le mieux aux vocations économiques locales: électronique, informatique, transformation de produits agricoles, pharmacie, énergies nouvelles, aquaculture.

## LES ENERGIES NOUVELLES

Le Parti Socialiste est pour la diversification des approvisionnements en matière d'énergie.

Le développement des énergies nouvelles et les nouvelles techniques d'exploitation du charbon seront aidées par des crédits importants et une véritable politique d'économie d'énergie sera lancée. Quant au nucléaire, le programme sera limité aux centrales en cours en attendant que le pays se prononce par un référendum national.

On sait que notre région a une place importante pour la recherche et l'utilisation des énergies nouvelles: soleil, vent, biomasse, géothermie. En la matière, Georges FRECHE a joué un rôle de pionnier; il est l'un des promoteurs du Groupe d'Intérêt Scientifique "Systèmes énergétiques et utilisation de l'Espace" avec le C.N.R.S., l'I.N.R.A. et cinq autres grands organismes de recherche. C'est sous son impulsion que la Mairie et le Conseil Régional se sont lancés dans plusieurs réalisations solaires marquantes.

## LA RECHERCHE ET SES APPLICATIONS TECHNIQUES

Une recherche de haut niveau est la condition indispensable pour assurer la stabilité et l'indépendance de notre économie: les socialistes estiment qu'il faut accroître les moyens affectés à la recherche pour atteindre 2,5% du Produit National Brut en 1985.

Or la recherche est l'un des secteurs qui place Montpellier et sa région dans le peloton de tête de la France.

Georges Freche est lui-même chercheur et Universitaire. Il a toujours soutenu en tant qu'élu les activités de recherche régionales.

«Il faut notamment aujourd'hui accentuer les efforts entrepris pour créer à Montpellier le plus grand complexe d'agronomie méditerranéenne et tropicale d'Europe et redonner à la recherche fondamentale la place importante qu'une politique à court terme lui a fait perdre déclare-t-il volontiers.